

USAGE
PRO.

**PUCES
BLATTES
PUNAISES
DES LITS
FOURMIS
MOUCHES
MOUSTIQUES
ACARIENS
GÂLE**

...



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

USAGES :
Insectes rampant et volants
dans les habitations.

ACTION ET TRAITEMENT :
Insecticide et acaricide à
action choc et rémanente.



CONTIENT :
300 g/L Etofenprox
1 g/L Pyrèthre

**DURÉE DE
CONSERVATION :**
2 ans

AVERTISSEMENT :
Attention



CONDITIONNEMENT :
Flacon de 500 ml
(carton de 12).

ETHOS® 30 EC



ETHOS 30EC est un concentré émulsionnable, insecticide et acaricide qui combine longue rémanence et action de choc.

Il s'utilise en pulvérisation basse pression et nébulisation pour la destruction des insectes volants et rampants. Efficacité et sécurité peuvent désormais se conjuguer ensemble grâce aux caractéristiques de la substance active : ETOFENPROX et d'une formulation quasiment exempte de solvant.

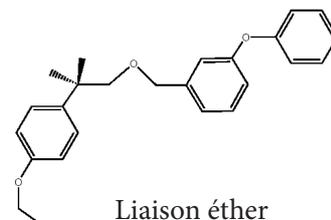
AVANTAGES

Ether aromatique avec :

- un squelette (liaison éther) original et des propriétés particulières
- un mode d'action proche des pyrèthroïdes

Des caractéristiques toxicologiques très favorables :

- ▷ DL50 orale aiguë sur rat ≥ 42880 mg/kg,
- ▷ Grand spectre d'action : diptères, coléoptères, hémiptères, siphonaptères, hyménoptères....,
- ▷ Action de **choc et rémanence**,
- ▷ Pas de métabolites de dégradation toxiques pour l'environnement,
- ▷ Pas de bioaccumulation,
- ▷ Pas sensible aux estérases (enzymes de détoxification des insectes),
- ▷ Molécule nouvelle sur le marché de la prestation 3D en France,
- ▷ **RISQUE DE RESISTANCES TRÈS RÉDUIT.**



La molécule est recommandée depuis 2001 par l'OMS pour la pulvérisation intra-domiciliaire contre les vecteurs du paludisme.

Elle est également utilisée depuis plusieurs années en lutte antiacridienne (criquet pèlerin).

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

A - PAR PULVERISATION

Bâtiments d'habitations, industriels ou tertiaires, hôtels, hôpitaux, écoles, résidences de personnes âgées, commerces, navires, trains,...

Dilution de 50 ml dans 5 litres d'eau pour 100m².

INSECTES	TRAITEMENTS
Puces	Traiter toute la surface au sol
Blattes, lépismes	Traiter toute la surface au sol
Coléoptères des denrées (tribolium, charançons...)	Traiter les fentes, crevasses et insister sur les endroits présentant chaleur et humidité
Punaises des lits	Traiter très soigneusement la literie et ces abords - prévoir un 2 ^{ème} passage 10 après le 1 ^{er}
Fourmis et autres arthropodes (mille-pattes, cloportes...)	Traiter les passages
Mouches et moustiques	Traiter les zones de poses : bâtis de fenêtres, plafonds, poutres
Guêpes	Traiter l'entrée des nids
Acariens et la gâle	Traiter les surfaces contaminées

 **EDIALUX**
PRODUITS PROFESSIONNELS

**USAGE
PRO.**

**PUCES
BLATTES
PUNAISES
DES LITS
FOURMIS
MOUCHES
MOUSTIQUES
ACARIENS
GÂLE**

...



PRODUIT BIOCIDÉ
TP 18

USAGES :

Insectes rampant et volants dans les habitations.

ACTION ET TRAITEMENT :

Insecticide et acaricide à action choc et rémanente.



CONTIENT :

300 g/l Etofenprox
1 g/L Pyrèthre

**DURÉE DE
CONSERVATION :**

2 ans

AVERTISSEMENT :

Attention



CONDITIONNEMENT :

Flacon de 500 ml
(carton de 12).

Période d'application :

Dès l'apparition des insectes. A la dose de 50 ml/ 5 litres d'eau la rémanence de l'Ethos est d'au moins 4 semaines. Si l'infestation persiste, répéter le traitement après 4 semaines. Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches, aérer largement pendant le traitement et 2 h avant de les réoccuper.

Ne traiter que des surfaces propres. En cas de doute faire un essai sur une surface cachée avant traitement.

Nettoyage du matériel : à l'eau.

B - PAR NÉBULISATION A CHAUD OU A FROID

Bâtiments d'habitations, industriels ou tertiaires, hôtels, hôpitaux, écoles, résidences de personnes âgées, commerces, navires, trains,...

200 ml pour 1000 m³ (à diluer dans l'eau selon le réglage du nébuliseur).

Pour le traitement des blattes germanique : 400 ml pour 1000 m³ (à diluer comme précédemment).

Afin d'obtenir une efficacité optimale, maintenir fermé toutes les issues de la zone ou du local à traiter, et arrêter les ventilations (internes, soufflages et extractions).

En cas de traitement de volume d'un local contenant des denrées emballées, prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la consommation de ces denrées.

Quitter la zone traitée et laisser agir 4 à 6 h. Forte aération et ventilation des locaux pendant 2 heures avant de les réoccuper. Bien laver toutes les surfaces entrant en contact des denrées alimentaires après traitement.

Le port des EPI est obligatoire : combinaison intégrale jetable, masque à cartouche, gants et bottes.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.